



**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE
CANADIAN ASSOCIATION FOR SUICIDE PREVENTION
870 Portage Avenue, Winnipeg, Mb R3G 0P1**

Objet : Recherche de candidats aux prix annuels

Aux membres l'ACPS,

L'Association canadienne pour la prévention du suicide (ACPS) est une organisation nationale regroupant endeuillés, spécialistes des soins de la santé, travailleurs dans des centres d'intervention en cas de crise, chercheurs et bénévoles qui, tous, souhaitent réduire le nombre de suicides et en minimiser les conséquences. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir joint les rangs de l'ACPS pour montrer que cet objectif vous tient à cœur. Ensemble, il est POSSIBLE d'arriver à quelque chose!

Chaque année, nous invitons les membres de l'ACPS à mettre en nomination, pour les prix suivants en matière de prévention du suicide, des Canadiens et des Canadiennes qui ont beaucoup contribué dans le domaine.

1. **Prix de service** : Les récipiendaires sont des personnes qui font preuve de leadership en matière de prévention du suicide, d'intervention ou de postvention, à l'échelle communautaire, régionale ou nationale. Elles proposent des services, s'occupent de sensibilisation ou innove de telle manière que le nombre de décès par suicide est moindre ou encore que leurs conséquences sont moins néfastes.
2. **Prix de recherche** : Prix attribué pour un apport hors de l'ordinaire dans le domaine de la recherche sur le suicide au Canada. Les travaux menés doivent avoir été à l'origine de nouvelles connaissances ayant permis ou devant normalement permettre de réduire le nombre de suicides ou leurs conséquences.
3. **Prix aux médias** : Ce prix vise à reconnaître le travail d'une personne ou d'une publication qui fait la promotion d'une couverture responsable du suicide par les médias.
4. **Prix de recherche étudiante** : Il s'agit d'un concours ouvert à tous les étudiants qui veulent présenter les résultats de leurs recherches.
5. **Prix Freddi Ford** : Ce prix de 500 \$ sera remis à un bénévole ou un travailleur communautaire au Canada dont la contribution a été exemplaire pour aider des endeuillés de la collectivité à mettre sur pied des programmes de soutien et pour animer des activités de formation ou de groupes connexes.

Nous vous invitons à proposer des candidats aux prix de service, de recherche et aux médias, en plus d'inciter les étudiants admissibles à soumettre leurs travaux dans le cadre du prix de recherche étudiante. Ces prix permettent à l'ACPS de souligner comme il se doit le dur labeur accompli par tous ceux qui se consacrent à la prévention du suicide. Les mises en nomination et soumissions doivent être envoyées à :

Association canadienne pour la prévention du suicide
870 Portage Avenue
Winnipeg, MB R3G 0P1

La date limite pour de tels envois est le 31 juillet 2011. Les noms des gagnants seront annoncés à l'occasion du congrès de l'ACPS cet automne, qui se tiendra à Vancouver, BC du 3rd au 5th octobre 2011.



**FORMULAIRE DE MISES EN CANDIDATURE
PRIX DE SERVICE DE L'ACPS
PRIX DE RECHERCHE DE L'ACPS**

Je parraine _____ pour le
_____ prix de service, ou le _____ prix de recherche de l'ACPS
_____ prix Freddi Ford

Les documents suivants sont joints à l'appui.

1. Ma lettre de mise en nomination précisant les raisons pour lesquelles il s'agit d'un bon candidat pour le prix envisagé
 - Prix de service : Description du service méritoire du candidat en sa qualité de leader reconnu en prévention du suicide
 - Prix de recherche : Pièces justificatives des travaux de recherche menés par le candidat et incidences en découlant dans le domaine du suicide; il peut notamment s'agir d'une description des secteurs précis où il œuvre, des contributions importantes et de la réputation auprès des pairs en suicidologie – un compte à partir de l'index des mots-clés d'accès aux citations scientifiques et en sciences sociales est facultatif
 - Prix Freddi Ford : Description de la participation active du candidat afin de prêter main forte à des proches de personnes décédées par suicide pendant leur deuil
2. Curriculum vitæ du candidat
3. Lettre d'acceptation par le candidat de sa mise en nomination
4. Autres documents précis selon le prix
 - Prix de service : Deux lettres d'appui
 - Prix de recherche : Deux exemples de travaux publiés
 - Prix Freddi Ford : Deux lettres d'appui

Votre nom _____ Tél. _____

Titre et lieu de travail (bénévole) : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Fax : _____

Nom du candidat : _____ Tél. : _____

Titre et lieu de travail (bénévole) : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Fax : _____

À renvoyer d'ici le 31 juillet 2011 à : casp@casps-acps.ca
Association canadienne pour la prévention du suicide
870 Portage Avenue, Winnipeg, Mb R3G 0P1



**MISES EN CANDIDATURE POUR LES PRIX
DE RECHERCHE ÉTUDIANTE
AUX MÉDIAS**

Prix de recherche étudiante : L'objet de ce prix est d'appuyer les étudiants qui font de la recherche sur le suicide ou de les inciter à s'intéresser à ce domaine. Les gagnants reçoivent 100 \$ et une plaque, profitent de l'inscription gratuite au congrès de l'ACPS où le prix leur sera remis et ont l'occasion de présenter leurs travaux pendant ce même congrès.

Par « étudiant » il faut comprendre une personne qui n'a pas encore obtenu le diplôme convoité dans la discipline étudiée et qui est inscrite à plein temps à un programme de premier, deuxième ou troisième cycle ou encore à un programme professionnel. Les étudiants de niveau post-doctoral ne sont pas admissibles à ce prix.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire parvenir l'annonce ci-jointe aux départements appropriés de collèges et d'universités ainsi qu'aux étudiants qui pourraient être intéressés, dans ce contexte, à soumettre le résultat de leurs travaux de recherche.

Prix aux médias : L'objet du prix de l'ACPS aux médias est de faire la promotion d'une couverture médiatique positive et responsable du suicide et de reconnaître les réalisations à cet égard. Les médias jouent un rôle important en matière de prévention du suicide en exorcisant mythes et tabous. Nous vous invitons donc à mettre en nomination des reportages sur le suicide qui :

- évitent le sensationnalisme, la dramatisation ou l'héroïsme à outrance;
- présentent les ressources existantes;
- reconnaissent l'existence d'un phénomène à facettes multiples, sans en faire un mystère insondable et sans simplifier le tout à une seule cause;
- prend garde de ne pas avoir recours à des titres non appropriés.

Afin de mettre en nomination un reportage et son auteur, il faut présenter une copie de l'article, la date de sa parution et le nom de la publication au plus tard le **31 juillet 2011**. Il faut aussi prendre soin de préciser le nom de l'auteur et ses coordonnées, de même que votre propre nom et vos coordonnées, puis d'envoyer le tout à l'adresse ci-contre.



ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE
CANADIAN ASSOCIATION FOR SUICIDE PREVENTION
870 Portage Ave, Winnipeg, MB R3G 0Z3

Concours annuel en vue de la remise d'un prix de recherche étudiante Association canadienne pour la prévention du suicide

Le comité de recherche de l'Association canadienne pour la prévention du suicide (ACPS) remettra son prix de recherche étudiante à l'étudiant ou l'étudiante dont les travaux auront été jugés les plus méritoires par les membres d'un comité de chercheurs en suicidologie. On attend du gagnant qu'il présente les résultats de ses travaux pendant le congrès annuel de l'ACPS à l'occasion duquel son prix lui sera remis. Le prix en question est constitué d'une plaque, de l'inscription gratuite au congrès et d'un montant de cent dollars en argent. Le prochain congrès annuel de l'ACPS se tiendra à Vancouver du 3rd au 5th octobre 2011.

Les étudiants présentés les documents doivent avoir une inscription gratuite de l'ACPS.

Par « étudiant » il faut comprendre une personne qui n'a pas encore obtenu le diplôme convoité dans la discipline étudiée et qui est inscrite à un programme de premier, deuxième ou troisième cycle ou encore à un programme professionnel. Une pièce justificative du statut d'étudiant doit accompagner les documents soumis (déclaration dûment signée par un professeur, copie de la carte d'étudiant, etc.). Les étudiants de niveau post-doctoral ne sont pas admissibles à ce prix.

Les documents présentés doivent être d'une vingtaine de pages, à double interligne, en format APA, avec résumé de 100 mots et références, tableaux et figures présentés à part. Les documents en question doivent parvenir à :

Prix de recherche étudiante – ACPS
870 Portage Avenue, Winnipeg, Mb R3G 0P1
casp@casp-acps.ca

au plus tard le 31 JUILLET 2011

PRIÈRE D’AFFICHER